

## La médiatisation des Jeux Paralympiques à la télévision française

Sylvain Paillette

*Gérico (Groupement des équipes  
de recherche interdisciplinaire  
sur la communication),  
Université de Lille 3  
SIC (Sport Identité Culture),  
Faculté des Sciences du Sport et  
de l'Éducation Physique de Lille 2*

Bernard Delforce

*Gérico,  
Université de Lille 3*

Fabien Wille

*SIC,  
Faculté des Sciences du Sport et  
de l'Éducation Physique de Lille 2*

Le nombre important de blessés médullaires en Grande-Bretagne, suite à la Seconde Guerre mondiale, a posé le problème de la rééducation de ces invalides. Une rééducation au travers de pratiques plus ludiques que la rééducation traditionnelle s'est alors mise en place. Dans ce cadre, au sein de l'hôpital de Stoke-Mandeville, le docteur Guttman a proposé d'adapter la pratique sportive des personnes valides à ce public spécifique. D'abord seulement rééducative, cette pratique a évolué rapidement vers une pratique réellement sportive et compétitive. La première grande compétition pour personnes handicapées s'est déroulée en 1948, le jour de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques de Londres. Aujourd'hui, la pratique rééducative exercée par les personnes handicapées est assimilée à une pratique de loisirs, en dehors des centres de rééducation. Depuis 1960, date de leur création, les Jeux Paralympiques sont l'événement sportif le plus important dans le handisport, tant par le nombre de participants (plus de 5 000 athlètes aux derniers Jeux Paralympiques d'été de Sydney 2000) que par le nombre de pays concernés (121 pays), ou encore le nombre de sports présents (22 disciplines).

Depuis 1960, ces jeux se déroulent systématiquement en parallèle des Jeux Olympiques (une quinzaine de jours plus tard) et constituent leur équivalent pour les personnes handicapées moteur, tout d'abord, puis déficients visuels et enfin mentaux. Les

disciplines présentées constituent un second rapprochement entre ces deux compétitions : sur les 22 disciplines représentées aux Jeux Paralympiques, 14 sont également des disciplines olympiques.

Les Jeux Olympiques et leur médiatisation ont donné lieu à quelques études. Par exemple, celle de Françoise Papa (2000) qui traite de la construction d'un événement sportif en prenant comme exemple les jeux d'hiver d'Albertville (1992). En revanche, aucune recherche à ce jour n'a été menée sur la médiatisation des Jeux Paralympiques par la télévision.

### **Visibilité et image du handicap**

L'analyse de la médiatisation se fonde ici sur deux questions : quelles sont les modalités de mise en visibilité au sein de l'espace public audiovisuel ; quelles images du handicap sont renvoyées au public au travers du traitement médiatique des Jeux Paralympiques ?

Les Jeux Paralympiques mettent en scène des acteurs qui ont une double caractéristique : d'une part, ils participent à une pratique sportive de haut niveau ; d'autre part, ils sont atteints d'une déficience. Quelles logiques peut-on identifier dans la médiatisation d'un événement de cette nature, qui est à la fois un événement sportif de haut niveau et un événement qui concerne des personnes handicapées ? Les médias utilisent-ils les mêmes logiques de couverture médiatique que pour les autres événements sportifs, sans tenir compte des acteurs spécifiques qui y participent (des handicapés) ? Au contraire, les logiques sont-elles comparables à celles mises en œuvre dans le Téléthon, par exemple (les acteurs de l'événement étant vus comme des handicapés autant ou plus que comme des sportifs) ? En somme, la médiatisation des Jeux Paralympiques obéit-elle plutôt à des logiques sportives ou plutôt à des logiques sociales ?

Notre étude a pu être menée grâce à la mise à disposition aux chercheurs des outils de l'INA<sup>1</sup>. Au travers de l'observation de divers paramètres quantitatifs du corpus constitué<sup>2</sup>, nous avons identifié trois temps qui se succèdent dans la médiatisation des Jeux Paralympiques. La première période, la plus longue, de 1960 aux Jeux Paralympiques d'hiver de 1988, est la moins fructueuse en nombre d'occurrences : sur 28 ans, seuls 27 reportages constituent le sous-corpus de cette période. Puis, des Jeux Paralympiques d'été de 1988 à ceux d'hiver de 1994, 75 occurrences sont diffusées toutes chaînes confondues sur une période de six ans. Enfin, la dernière période identifiée (de 1996 à 2000) est caractérisée par un nombre supérieur de reportages par rapport aux deux périodes précédentes avec 157 occurrences pour seulement trois

paralympiques contre 11 et 4 pour les deux autres périodes. Cette accentuation nette ou ce découpage permet de différencier trois temps dans la médiatisation des Jeux Paralympiques de 1960 à 2000.

Ce sont les caractéristiques propres à ces trois périodes successives que nous allons maintenant examiner

### **1960–1988 : une médiatisation très éparse**

La première période s'étend des premiers Jeux Paralympiques à Rome en 1960 à ceux d'hiver d'Innsbruck en 1988. Pendant cette période, les notices relatives à chaque occurrence ont été constituées sur une base d'information générale sur le reportage réduite à son plus simple contenu. Ne disposant pas d'éléments très fins sur les reportages et leur contenu, seules les données concernant le nombre d'occurrences sont exploitables. Les analyses de ce sous-corpus sont donc réduites.

Ce moment temporel médiatique est caractérisé par une mise en visibilité ponctuelle tant par le nombre d'occurrences par paralympiade<sup>3</sup> que par le type de programmes / émissions<sup>4</sup> dans lesquels apparaissent les reportages. En effet, seuls les journaux télévisés évoquent cet événement les 16 premières années : la logique est alors basée sur l'information, quelles que soient les chaînes de diffusion. C'est la diversification des genres télévisuels (présence des sujets dans les magazines sportifs et non-sportifs) et leur présence presque exclusive dans ces deux types de programmes / émissions qui permettra, dans les périodes suivantes, une augmentation des occurrences en nombre, en durée totale<sup>5</sup> et moyenne. Le nombre d'interviews diffusées est également éparse mais évolue d'une façon générale vers une augmentation de celui-ci et une diffusion cette fois en direct. La médiatisation semble s'inscrire dans le schéma de la logique des « petits sports », développée par Lebtahi (2000). Des disparités subsistent également dans le nombre d'occurrences, selon les moments médiatiques définis autour des cérémonies d'ouverture et de clôture.

Les journalistes couvrant les Jeux Paralympiques pendant cette période de 1960 à 1988 ne sont presque jamais les mêmes : seuls trois journalistes ont réalisé deux reportages. Des logiques de couverture médiatique, propres aux Jeux Paralympiques, ne sont donc pas mises en place par les chaînes qui envoient, semble-t-il, le journaliste disponible au moment venu. Ce journaliste est même remplacé, pendant une même paralympiade, si la chaîne diffuse plusieurs reportages.

La comparaison des paralympiades d'hiver et d'été renforce le constat d'une médiatisation éparse. La différence entre ces deux types d'événements est la plus grande au niveau du type de programmes / émissions (au minimum un reportage au sein des journaux télévisés, sauf en 1984, et aucun dans les émissions non-sportives pour les Jeux Paralympiques d'été, un seul reportage dans les journaux télévisés et 6 occurrences dans les émissions non-sportives pour les Jeux Paralympiques d'hiver) et des durées totales d'occurrences (entre 1h 33min 15sec pour les Jeux Paralympiques d'hiver et 6min 37sec pour les Jeux Paralympiques d'été au cours de la même année 1976).

### **1988–1994 : les prémises d'une médiatisation construite**

Cette deuxième période s'étend des Jeux Paralympiques d'été de Séoul en 1988 aux Jeux Paralympiques d'hiver de Lillehammer en 1994.

L'augmentation se confirme systématiquement sur chacun des paramètres retenus (nombre d'occurrences, durée totale par paralympiade des reportages, durée moyenne des sujets, nombre d'interviews). Une logique réelle de promotion du handisport, dans le paysage médiatique, semble donc s'être mise en place. On peut avancer l'hypothèse que cette augmentation, en été 1988, est due en partie à une médiatisation post-olympique avec la médaille d'or obtenue par Badid lors de la course de démonstration aux Jeux Olympiques. Cette rupture en 1988 s'explique à travers 4 reportages consacrés à cet exploit.

Les journaux télévisés représentent à nouveau la majeure partie des types de programmes / émissions dans lesquels sont diffusés les sujets. Le nombre d'occurrences qui y sont diffusées est même en augmentation au cours de cette période<sup>6</sup>, alors que les deux autres types de programmes / émissions fluctuent peu (entre 4 et 7 pour les magazines sportifs) ou restent stables (magazines non-sportifs). Par contre, pour les Jeux Paralympiques d'hiver et d'été de 1992, la durée totale des occurrences diffusées dans les magazines sportifs est trois fois plus élevée que celle des reportages diffusés dans les journaux télévisés. Cette rupture au cours de l'année 1992 peut s'expliquer par la proximité géographique des deux Jeux Paralympiques : ceux d'hiver ont lieu en France (Albertville) et ceux d'été en Espagne (Barcelone). Le simple fait que les Jeux Paralympiques se déroulent en France en 1992 permet aux médias audiovisuels français de prendre en considération cet événement sportif, jusque-là considéré peut-être comme anodin. En effet, c'est la première compétition de cette envergure et de ce type en France. Le phénomène observé en 1992, pour les Jeux Paralympiques d'hiver

d'Albertville, ne se répète pas malgré la proximité géographique de la paralympiade d'hiver de 1994 à Lillehammer (Norvège). Un modèle de couverture médiatique semblait se mettre en place, mais des différences subsistent encore sur certains paramètres (durée totale, nombre d'occurrences).

Le nombre d'interviews fluctue également selon les paralympiades (entre 17 et 33), avec un pic lors des Jeux Paralympiques d'Albertville en 1992. Les disciplines les plus représentées à travers les interviews des athlètes pour les Jeux Paralympiques d'été de Séoul 1988 et Barcelone 1992 sont l'athlétisme (7 et 9) et l'escrime (5 et 4), et le ski alpin (33 et 22) pour les Jeux Paralympiques d'hiver d'Albertville 1992 et de Lillehammer 1994.

Les Jeux Paralympiques d'hiver de 1992 se déroulant en France facilitent la médiatisation de cet événement qui dépasse le cadre strict du handisport et devient un événement sportif national. Cette mise en visibilité se traduit par une interrogation accrue des principaux acteurs de l'événement : les sportifs et dans la totalité des cas, des sportifs français, mettant ainsi en évidence une logique de promotion nationale même au travers de ces interviews.

Plusieurs éléments nouveaux apparaissent. Une focalisation des interviews est orientée sur différents athlètes aux résultats excellents, les prémisses d'une starification des athlètes apparaissent pendant ces paralympiades.

Le nombre d'occurrences se situe toujours pendant les compétitions entre 6 et 14 reportages, même si le départ et la préparation des athlètes sont sujets à plus de reportages que dans la période précédente (de 2 à 10 reportages) hormis pour Séoul en 1988. Un modèle de couverture médiatique, en fonction des moments par rapport à la compétition, ne s'est pas dégagé car le nombre d'occurrences n'est pas très constant.

Une certaine spécialisation des journalistes couvrant l'événement apparaît autour de Dominique Leglou (8 reportages lors des Jeux Paralympiques d'hiver d'Albertville en 1992) et Christophe Duchiron (8 reportages lors des Jeux Paralympiques d'hiver de Lillehammer en 1994). Le service public semble avoir mis en place une stratégie de couverture autour d'un journaliste spécialiste, même si d'autres confrères réalisent aussi un ou deux reportages.

Les trois premières chaînes évoquent régulièrement les Jeux Paralympiques, avec une forte domination de France 2. L'augmentation du nombre des sujets est due à une forte mise en visibilité sur France 2 (de 8 à 15 occurrences) et à la réapparition de reportages sur TF1. La première chaîne se focalise sur une diffusion dans les journaux télévisés,

alors que France 2, orientée dans un premier temps vers les magazines sportifs, s'est dirigée vers une diffusion dans les journaux télévisés, laissant ainsi à France 3 la diffusion dans les émissions sportives.

De nombreuses différences subsistent entre les Jeux Paralympiques d'hiver et d'été, mais elles ne sont pas récurrentes. Toutefois, la médiatisation des Jeux d'été est toujours supérieure en durée totale des occurrences. Lorsque l'investigation est plus approfondie, la couverture médiatique ne laisse apparaître aucune récurrence (type de programmes / émissions, durée moyenne), mis à part pour le nombre d'occurrences dans les journaux télévisés qui est toujours le plus élevé, quelles que soient les paralympiades.

En 1992, les Jeux Paralympiques d'Albertville vont permettre de prolonger l'augmentation observée en 1988 à travers une logique de mise en visibilité unanime des sportifs français, c'est-à-dire une logique de promotion nationale. Ce nouvel élan semble avoir servi de tremplin à la médiatisation actuelle à travers une prise en considération plus grande par les médias du mouvement sportif handisport.

### **1996–2000 : l'émergence d'un « modèle » médiatique**

Cette dernière période s'étend des Jeux Paralympiques d'été d'Atlanta en 1996 aux derniers Jeux Paralympiques d'été de Sydney en 2000.

L'augmentation du nombre d'occurrences, déjà observée dans la période précédente, se confirme avec cette fois un nombre de sujets qui a triplé, passant d'un maximum de 22 occurrences pour la période précédente à 65 occurrences mettant en visibilité les Jeux Paralympiques d'Atlanta en 1996. Pour les Jeux Paralympiques d'hiver de Nagano en 1998, le nombre d'occurrences n'est qu'en légère augmentation par rapport à la dernière paralympiade d'hiver de Lillehammer en 1994.

La durée totale des reportages ne cesse d'augmenter elle aussi, mais dans des proportions différentes du nombre d'occurrences, ce qui a pour conséquence de diminuer la durée moyenne des reportages. L'une des principales caractéristiques de cette période est une différenciation de plus en plus marquée du traitement médiatique entre les Jeux Paralympiques d'hiver et d'été : 26 occurrences pour les Jeux Paralympiques d'hiver de Nagano contre 65 ou 64 occurrences pour respectivement les Jeux Paralympiques d'été d'Atlanta et de Sydney

Le nombre de sujets diffusés, dans les journaux télévisés, est toujours le plus élevé, mais les reportages dans les magazines sportifs sont de plus en plus importants et sont mêmes supérieurs à ceux des journaux

télévisés, lors des deux dernières paralympiades<sup>7</sup>. Cette augmentation s'explique notamment par la création d'émissions sportives spéciales aux Jeux Paralympiques diffusées pendant la période des compétitions. Les durées totales des reportages sont beaucoup plus importantes dans les magazines sportifs que dans les journaux télévisés (2h 45min contre 0h 44min en comparant les maximums). Ainsi, le sport pour les personnes handicapées a-t-il un statut qui est de plus en plus reconnu par le monde sportif. Néanmoins, ces différences sont atténuées lorsque l'on compare les valeurs maximales des durées moyennes selon les types de programmes / émissions (5min 47sec en moyenne pour les émissions sportives contre 1min 55sec pour les journaux télévisés).

Une logique de vedettariat, sous-jacente dans la période précédente, prend ici toute sa dimension à travers la focalisation autour de trois ou quatre personnes. Les athlètes interviewés représentent cinq disciplines des Jeux Paralympiques d'été. Le cyclisme apparaît à travers de nombreux reportages consacrés au tandem (associant un déficient visuel et un guide). Toutefois, l'athlétisme reste la discipline la plus représentée avec notamment Issorat et Volpentest. Issorat pour deux raisons majeures : il a participé à une course de démonstration lors des deux derniers Jeux Olympiques d'été, et y a obtenu d'excellents résultats. Volpentest est mis en visibilité à travers le récit de l'histoire de sa vie, de son handicap et de sa pratique sportive. La natation est également très représentée à travers les excellents résultats de la Française Béatrice Hess (13 titres paralympiques). Dans les disciplines des Jeux Paralympiques d'hiver, le ski alpin, toujours le plus représenté, est concurrencé par le ski de fond, où l'on retrouve les athlètes vedettes : Saas, Mouric, Rey, etc. Le nombre d'interviews est aussi élevé pour le ski alpin que pour l'athlétisme, ceci sans doute à cause du petit nombre de disciplines présentes aux Jeux Paralympiques d'hiver (5 disciplines) par rapport aux Jeux Paralympiques d'été (18 disciplines). Malgré tout, lors des Jeux Paralympiques d'hiver, les journalistes diffusent plus d'interviews dans leurs reportages.

Les Jeux Paralympiques semblent avoir franchi la dernière étape dans la logique des « petits sports ». Les reportages apparaissent dans tous les types de programmes, des plateaux en direct avec des interviews de sportifs et de responsables nationaux confirment cette évolution. Un modèle de couverture, dans le temps, semble se mettre en place avec un nombre de sujets stable. Une double homogénéisation du nombre d'occurrences apparaît : la première entre les Paralympiques de 1996 et 2000, la seconde à l'intérieur des différentes Paralympiques composant cette période en fonction des moments médiatiques définis

précédemment (18 avant, 19 pendant et 23 après la période de compétition pour Atlanta 1996 ou 8 avant, 10 pendant et 6 après la compétition pour les Jeux Paralympiques d'hiver de Nagano 1998).

Le phénomène de spécialisation des journalistes couvrant l'événement, observé dans la période précédente, se retrouve à nouveau : Christophe Duchiron (19 reportages), Benoît de la Menardière (12 reportages), Patrick Knaf (12 reportages). Le nombre d'occurrences ayant triplé, le nombre de journalistes a aussi augmenté, mais la spécificité des journalistes s'est également accrue.

La couverture médiatique est assurée par au moins quatre des six chaînes du réseau hertzien, avec une domination du service public qui s'affirme de plus en plus. TF1 propose presque exclusivement des reportages, dans les journaux télévisés. Alors que France 2, malgré une majorité de sujets dans les journaux télévisés, diffuse plus d'un tiers des reportages dans les magazines sportifs. En complément, France 3 diffuse, à l'inverse, une presque totalité des sujets dans les magazines sportifs, notamment à travers des émissions spéciales de moins de 15 minutes sur les Jeux Paralympiques d'été en 1996 et 2000.

Les comparaisons entre les Jeux Paralympiques d'hiver et d'été manifestent sur beaucoup de paramètres des évolutions qui n'atteignent pas la même ampleur, avec bien sûr des valeurs moindres pour les Jeux Paralympiques d'hiver : le nombre d'interviews, le type de programme / émission, la durée moyenne des reportages. Le modèle ne semble pas encore assez stable et nous ne disposons pas d'assez de recul en nombre de Paralympiades pour émettre des conclusions qui seraient trop hâtives sur cette médiatisation qui semble se mettre en place autour des Jeux Paralympiques.

### **Le cas des Jeux Paralympiques d'Atlanta 1996**

Ce bilan quantitatif a permis de dresser une première esquisse de la médiatisation des Jeux Paralympiques d'un point de vue historique. Nous avons prolongé notre investigation par une analyse qualitative effectuée en deux temps. Tout d'abord, une analyse que l'on a qualifiée de qualitative-quantitative, puis une analyse qualitative des interviews des reportages. L'analyse qualitative-quantitative a été réalisée à partir d'une grille d'observation que nous avons conçue et d'une comptabilisation systématique selon les différents paramètres retenus lors du visionnage du corpus de la paralympiade des Jeux Paralympiques d'Atlanta. Le sous-corpus des Jeux Paralympiques d'Atlanta représente 65 occurrences. L'analyse qualitative a été réalisée suite à la

retranscription de l'ensemble des extraits d'interviews diffusées. Quelques reportages considérés comme représentatifs de l'ensemble des interviews nous ont permis d'effectuer ce dernier niveau d'analyse en analysant le discours de ces acteurs : les athlètes, entraîneurs, etc. Sur l'ensemble du sous-corpus de 65 reportages, dont 29 comportent des interviews, 8 ont été choisis comme représentatifs des différentes chaînes, des types de programme / émissions, du genre télévisuel (interview en plateau de journal télévisé, portrait, reportage).

Des logiques de captation, d'information, de vedettariat et de promotion nationale ont été mises en évidence suite à ces investigations. La logique de captation s'illustre à travers des choses inattendues ou innovantes et spectaculaires pour séduire le téléspectateur. On assiste à une augmentation de la mise en visibilité de personnes en fauteuil roulant en insistant sur les causes de leur handicap : accident sur la voie publique, accident dans le cadre d'une pratique professionnelle, etc. Cette évocation et cette proximité peuvent susciter chez le téléspectateur des phénomènes d'identification et de projection (Pociello, 1995) dans le sens où l'accident peut arriver à n'importe qui. Au-delà de l'évocation même de l'origine du handicap, sa médiatisation permet au journaliste de capter l'attention du public avec cette spécificité des athlètes ou leur originalité par rapport à un public d'athlètes valides.

La logique de vedettariat est liée à celle de l'information : les personnes les plus mises en visibilité sont celles qui obtiennent les meilleurs résultats et sont multimédaillées, ce qui représente un double exploit. On retrouve ici les phénomènes d'identification et de projection possibles des téléspectateurs à travers ces différents champions. Une double identification et projection peut alors se produire : par rapport aux causes accidentelles du handicap et par rapport aux champions médaillés handisport.

La logique de promotion nationale est utilisée comme lors de la médiatisation des événements sportifs valides : on montre et on interviewe d'abord les sportifs français, puis les autres. Dans le cas des Jeux Paralympiques, les sportifs étrangers sont très peu présents : il faut semble-t-il remplir un certain nombre de critères importants pour figurer dans les interviews des reportages, comme réaliser une performance proche d'une performance valide (le temps chronométré à l'épreuve du 100 mètres de Volpentest n'est que d'une seconde et cinq centièmes plus élevé que le record du monde valide).

Le discours des acteurs laisse transparaître une proximité entre le sport valide et le handisport, au regard des extraits d'interviews diffusés. Les athlètes handisport se considèrent comme des sportifs à part entière.

On essaye de gommer la différence, mais lorsque celle-ci est évoquée, c'est pour valoriser la performance, pour accroître le mérite de la performance, à travers un retour aux sources originelles du sport (retour aux valeurs de volonté, de courage). Les médias construisent donc une image particulière de ces sportifs de haut niveau handisport.

Ces discours se retrouvent également dans les lancements plateaux du présentateur qui nomme les Jeux Paralympiques comme des « Jeux Olympiques ». Toutefois, l'ensemble des expressions utilisées précisent le public spécifique concerné au travers du préfixe « para » ou le terme « handicapé » ou « handisport ». Au sein des reportages, les Jeux Paralympiques sont évoqués par les athlètes comme leurs Jeux Olympiques et non pas des « sous-jeux ».

## **Conclusion**

La médiatisation des Jeux Paralympiques, événement à la fois sportif de haut niveau et concernant un public de personnes handicapées, s'est faite par étapes nettement identifiables, dans un premier temps à travers le nombre d'occurrences par paralympiade. Un modèle de couverture médiatique semble se mettre en place autour de cette compétition spécifique, avec des prémisses avant 1996. Une analyse des prochains Jeux Paralympiques permettra de confirmer cette tendance à une médiatisation grandissante sur l'ensemble des paramètres mesurés : une spécialisation des journalistes, une médiatisation au sein de l'espace sportif français. 1988 et 1996 sont des dates de rupture, mais l'on ne peut encore en expliquer clairement les raisons malgré des hypothèses avancées comme celle d'émissions spéciales quotidiennes apparues en 1996 qui expliqueraient cette augmentation soudaine. Puis, en 1988, la présentation de la première course de démonstration aux Jeux Olympiques.

La médiatisation des Jeux Paralympiques semble bien s'articuler autour des logiques sportives et sociales. L'apparition du handisport, dans les émissions sportives ainsi que sa présence répétée depuis quelques paralympiades, met en avant une logique sportive qui s'illustre, également, par la mise en place de logiques clairement identifiées : promotion nationale, innovation, vedettariat. La logique sociale est illustrée à travers la logique de captation avec les origines accidentelles des handicaps des personnes, la mise en visibilité des fauteuils roulants. Le handicap des personnes, mis en visibilité à l'écran lors du Téléthon, est également montré au travers de portraits d'athlètes. L'évocation des causes accidentelles de leur handicap favorise la mise en visibilité

d'athlètes à travers des exemples choisis, s'étant produits très majoritairement sur la voie publique. Ce type d'accident n'est en fait qu'un type de cause de pathologie parmi tant d'autres.

Les différentes manifestations autour du Téléthon permettent aux personnes handicapées participantes de revendiquer une ressemblance aux personnes valides, au moins pendant la durée de l'événement. Les athlètes handisport dans leur discours et actions se considèrent également comme ressemblant aux sportifs valides, c'est-à-dire comme des sportifs à part entière. Ils sont montrés dans des situations relativement stables, notamment lors des interviews, comme peuvent l'être les sportifs valides. Les ressemblances sont issues de différences gommées par de la dissimulation (faire surgir les représentations stéréotypées des gens qui font de tout handicapé un être déviant), de l'extirpation (faire abandonner et désavouer lesdits préjugés), de l'inculcation (faire répéter et reformuler les nouvelles valeurs de la ressemblance) et de l'entretien de la crédulité auprès des récepteurs des messages, c'est-à-dire les téléspectateurs. Selon Lioger (2001), le Téléthon fonctionne sur le « registre de la sympathie corporelle » : les gens dans les défis souffrent avec leur corps pour essayer de compenser les souffrances des personnes atteintes dans leur corps ■

### Notes

Cet article a été réalisé suite à un travail de DEA, en sciences de l'information et de la communication à l'Université de Lille 3, sous la responsabilité du professeur Bernard Delforce.

1. Institut national de l'audiovisuel, créé en 1974, suite au démantèlement de l'OR TF (Organisme de Radio et de Télévision Français, créé en 1964).
2. Nous avons choisi de centrer notre analyse sur les médias audiovisuels français et plus particulièrement sur les sept chaînes composant le réseau hertzien (TF1, France 2, France 3, Canal +, Arté, France 5, M6). Ce choix se légitime par l'utilisation d'un outil unique au monde : la base de données de l'INA. À l'aide du logiciel média-corpus et d'une interrogation par mots-clés de la base de données Hyperbase, nous avons obtenu un corpus de 259 occurrences. Nous en avons également extrait les notices relatives à chacune d'entre elles. Ce corpus a été constitué à partir d'un bornage historique en amont : 1960, l'année de la création de cette compétition. Pour le bornage historique aval, c'est la date du 15 décembre 2000 qui a été retenue, pour deux raisons : d'abord rendre réalisable l'étude d'un point de vue temporel. Lorsqu'un reportage est diffusé à l'antenne, les chaînes ont une obligation de réaliser une copie pour l'INA, puis cette copie est archivée, il faut alors tenir compte de ce délai d'archivage qui peut prendre deux ou trois mois, le temps de réaliser ces différentes étapes. La deuxième justification pour laquelle la date du 15 décembre a été retenue est qu'elle permet de prendre en compte l'édition en 2000 du Téléthon. En effet, le Téléthon est un grand mouvement de solidarité envers les personnes handicapées et se déroule traditionnellement le

premier week-end de décembre. Nous avons supposé que les sportifs handicapés pouvaient être alors mis en visibilité, étant donné le caractère sportif de beaucoup de « défis » pour le Téléthon. On a également fait l'hypothèse que les sportifs handicapés qui ont participé aux Jeux Paralympiques apparaîtraient dans les émissions. Des notices extraites, nous avons exporté les données nécessaires à une analyse quantitative. Dans un premier temps, nous avons réalisé un travail chronologique selon divers paramètres ; dans un second, l'analyse quantitative en fonction des chaînes de diffusion afin de repérer si une spécificité des chaînes subsiste. Une analyse qualitative a ensuite été réalisée sur la seule paralympiade des Jeux Paralympiques d'Atlanta en 1996, prise à la fois comme exemple de la nouvelle médiatisation des Jeux Paralympiques et comme une de ses étapes-clés.

3. Figure 1 : Nombre d'occurrences par paralympiade.
4. Figure 3 : Nombre de sujets par type programme / émission par Jeux Paralympiques. Nous avons différencié trois types de programmes / émissions : les journaux télévisés, les émissions sportives et les émissions non-sportives.
5. Figure 2 : Comparaison des durées totales d'occurrences avec et sans les anomalies (heures, minutes, secondes).
6. Figure 3 : Nombre de sujets par type programme / émission par Jeux Paralympiques.
7. 34 occurrences dans les journaux télévisés contre 27, et 23 reportages dans les émissions sportives contre 29 pour la dernière paralympiade.

### Bibliographie

- AUBERGER André, BRUNET François & Otto SCHANTZ (1994), « Sport, olympisme et handicap », in *Pour un humanisme du sport*, CNOSF.
- CHARAUDEAU Patrick, LOCHARD Guy & Jean-Claude SOULAGES (1996), « La construction thématique du conflit en ex-Yougoslavie par les journaux télévisés français (1990-1994) », *Mots*, n°47, Presse de la Fondation nationale des Sciences politiques, juin 96.
- DERÈZE Gérard (1998), « De la médiatisation des grandes compétitions sportives », *Le spectacle du sport*, revue *Communications*, Paris, Seuil.
- GUTTMANN Ludwig (1976), *Le sport pour les handicapés physiques*, UNESCO.
- LEBTAHI Yannick (2000), « "Petits sports" et petit écran », in *Sports et télévision, regards croisés*, Paris, L'Harmattan.
- LIOGER Richard (2001), « La monstration du corps malade », in *Le Téléthon : Scène-Intérêt-Éthique*, Paris, L'Harmattan.
- NEL Noël (2001), « Les mille réseaux du Téléthon », in *Le Téléthon : Scène-Intérêt-Éthique*, Paris, L'Harmattan.
- NYS Jean-François (2000) « Les relations économiques entre le sport et la télévision : entre complémentarité et ambiguïté », in *Sports et télévision, regards croisés*, Paris, L'Harmattan.
- PAPA Françoise (2000), « Montrer le sport à la télévision : construire l'événement sportif », *Montrer le sport photographie, cinéma, télévision*, *Les Cahiers de l'INSEP* (hors série).

POCIELLO Christian (1995), *Les cultures sportives, spectacles, images et représentations*, Paris, Presse Universitaire de France.

THOMAS Raymond (1999), *Histoire du sport*, A. Collin, coll. Que sais-je ? Édition réactualisée.

VIALON Philippe (1996), *L'analyse du discours de la télévision*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. Que sais-je ?

WILLE Fabien (2000), *Le sport, un opérateur de changements dans la production médiatique : le modèle du Tour de France*, Thèse en sciences de l'information et de la communication, Université de Nanterre Paris X.

### *Annexes*

Figure 1 : Nombre d'occurrences par paralympiade.

Figure 2 : Comparaison des durées totales d'occurrences avec et sans les anomalies (heures, minutes, secondes).

Figure 3 : Nombre de sujets par type programme / émission par Jeux Paralympiques.

Annexes

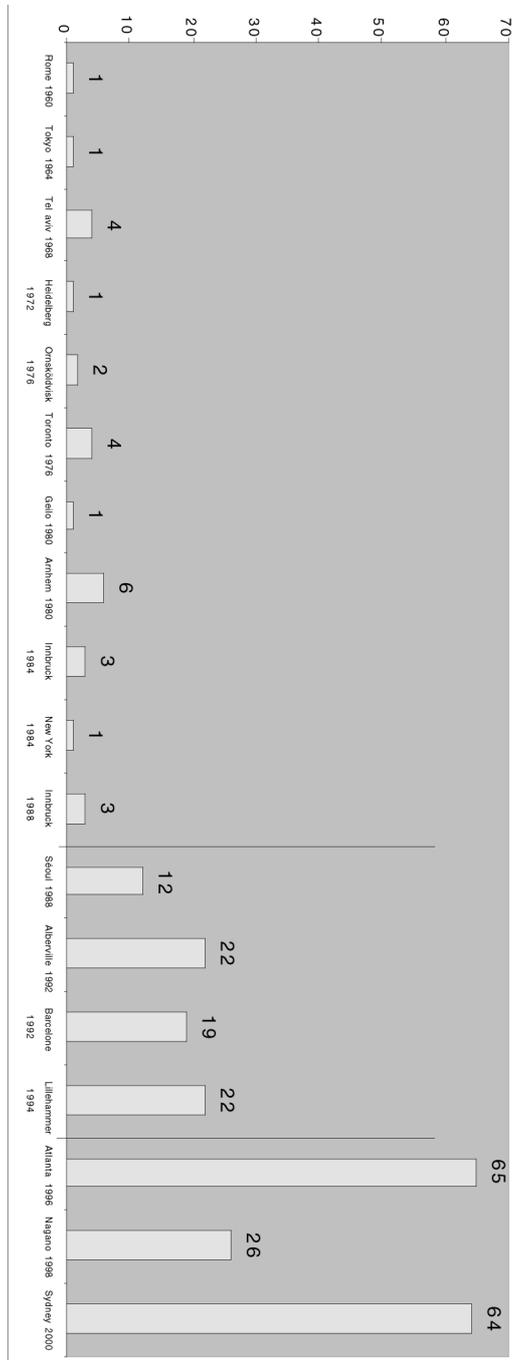


Figure 1 : Nombre d'occurrences par paralympiade.

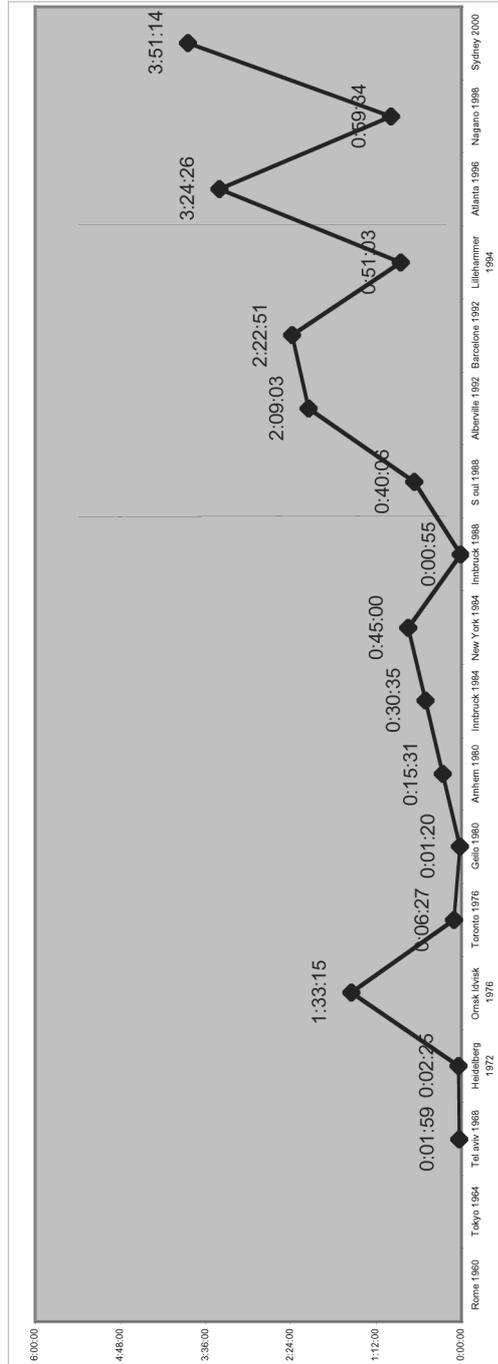


Figure 2 : Comparaison des durées totales d'occurrences avec et sans les anomalies (heures, minutes, secondes).

